

PROJET PÉDAGOGIQUE ET DE FONCTIONNEMENT

ACM ESPACE JEUNES 2023

PÉRISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



SOMMAIRE

1	FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	3
2	LE CENTRE SOCIAL SAN BASTIAN	4
	2.1 LES PÔLES D' ACTIONS DU CENTRE SOCIAL	4
3	TERRITOIRE À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE	7
	3.1 TERRITOIRE	7
	3.2 QUELQUES STATISTIQUES	8
	3.3 ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF	11
4	L'ESPACE JEUNES, ACM 11-17 ANS	12
	4.1 LES LOCAUX	12
	4.2 LES MOYENS MATÉRIELS	17
	4.3 L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	18
	4.4 PUBLIC DE L'ACCUEIL	18
	4.5 INSCRIPTION, TARIFS, HORAIRES, RÈGLEMENT INTÉRIEUR	23
5	FINALITÉS	28
	5.1 DE L'AUTONOMIE À LA CITOYENNETÉ	28
	5.2 TEMPS LIBRE DE QUALITÉ	29
	5.3 ENVIRONNEMENT	31
6	FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE	32
	6.1 LES STYLES DE RELATIONS SOUHAITÉS DANS L'ESPACE JEUNES	32
	6.2 RYTHMES DE VIE	33
	6.3 LA SÉCURITÉ DES JEUNES	33
7	ORGANISATION GÉNÉRALE	34
	7.1 ARTICULATIONS DE MOYENS	34
	7.2 RÔLES ET FONCTIONS DANS L'ÉQUIPE	34
	7.3 ORGANISATION DU TRAVAIL DE L'ÉQUIPE	34
	7.4 FORMATION DES ANIMATEURS	35
	7.5 LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS	35
	7.6 LA COMMUNICATION	35
8	ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE ET DE FONCTIONNEMENT	35
	8.1 ÉVALUATION QUALITATIVE	35
	8.2 ÉVALUATION QUANTITATIVE	35

1 FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

NOM DE LA STRUCTURE

Espace Jeunes

Accueil de Loisirs Sans Hébergement et Périscolaire pour enfants de 11 à 17 ans.

DIRECTION

M. Philippe CERETTA | 06 75 96 25 97 | espacejeune@mairie-greouxlesbains.fr

COORDONNÉES DE LA STRUCTURE

Espace Jeunes 52 rue Nègre 04800 Gréoux Les Bains

04 92 78 15 39 | <https://www.mairie-greouxlesbains.fr/espace-jeunes-2-2>

ORGANISATEUR DE L'ACCUEIL

Mairie de Gréoux Les Bains | Centre Social SAN BASTIAN

Passage du Lavoir des Aires 04800 Gréoux Les Bains

04 92 78 19 17 | <https://www.mairie-greouxlesbains.fr/contacts/centre-social-san-bastian>

DIRECTRICE DU CENTRE SOCIAL SAN BASTIAN

Mme. Vanessa GRUBER | 06 46 58 28 74 | v.gruber@mairie-greouxlesbains.fr

DIRECTEUR DU SERVICE PÔLE ENFANCE JEUNESSE

M. Norbert ROSIER | 06 46 58 41 63 | n.rosier@mairie-greouxlesbains.fr

2 LE CENTRE SOCIAL SAN BASTIAN

L'espace jeunes est une des antennes du centre social municipal San Bastian. De fait, il reprend sur le terrain les objectifs éducatifs et valeurs inscrits au projet social communal.

Le projet social est disponible sur demande. Seuls les éléments pertinents en rapport avec les activités, actions de l'espace jeunes sont mises en avant dans ce document afin de redéfinir le cadre dans lequel s'inscrit la dynamique de l'EJ.

2.1 LES PÔLES D' ACTIONS DU CENTRE SOCIAL

Les pôles d'actions du centre social sont :

1. Pôle accueil et communication
2. Pôle Petite enfance 0 à 3 ans
3. Pôle Éducation Jeunesse 3 à 17 ans et Point Information Jeunesse
4. Pôle Seniors et vie associative
5. Pôle Famille

Une des forces du centre social est de prendre en compte ses adhérents et usagers dans une globalité intergénérationnelle et sociale. Bien que sectorisés, ces différents pôles peuvent être amenés à interagir autour d'actions cohérentes qui permettent une vision et une réponse globale aux besoins de la population de Gréoux Les Bains.

2.1.1 PÔLE ÉDUCATION JEUNESSE ET POINT INFORMATION JEUNESSE

Il est constitué de 3 structures distinctes mais complémentaires :

1. 1 ACM en ALSH et Péricolaire à destination des 3 – 11 ans.
2. 1 ACM Espace Jeunes en ALSH et Péricolaire à destination des 11 – 17 ans.
3. 1 point information jeunesse à destination des 16 – 25 ans.

"Chaque enfant évolue différemment et selon un degré de maturité propre à chacun. Pour une meilleure considération, les « prises en charge » et les « accompagnements » sont dans la mesure du possible différenciés et évolutifs de manière à respecter les individualités au sein d'un groupe. Il nous est essentiel que l'équipe du centre social ayant en charge ce pôle, construise une action cohérente, continue et progressive prenant en compte les différents changements de tranche d'âge. Il faut donc réussir à articuler les actions entre « enfants » et « adolescents » mais aussi entre « adolescents » et « jeunesse ». L'enjeu est double : organiser une passerelle et une complémentarité entre des contenus évolutifs, et entre des approches collectives et individuelles.

Pour cela, l'action du centre social se base sur différents services. Les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) reçoivent les enfants de 3 à 11 ans sur les temps péri et extrascolaires, ils sont majoritairement présents pour répondre principalement aux besoins des familles. Nous comptons 220 enfants soit environ 70 %, fréquentant les différents services périscolaires (temps de garderie avant et après l'école, temps méridien). Sur les temps extrascolaires (mercredis et vacances scolaires), ce sont 80 enfants qui sont présents quotidiennement. Cette prise en charge détermine le premier seuil, celui de l'enfance.

Le seuil de l'adolescence est pris en charge par l'ACM Espace Jeunes accueillant les enfants de 11 à 17 ans. Ils viennent principalement par choix personnel. Ils ont besoin d'être entendu et soutenu, ils trouvent leur place et de la considération au sein de la structure. Celle-ci accueille 45 jeunes, soit environ 25 % de la population adolescente recensée sur le territoire.

Théoriquement, à partir de 17 ans, les adolescents deviennent des jeunes et se trouvent dans une phase compliquée avec l'envie de devenir adulte ; mais souvent, le manque de moyen et de confiance les rendent fragile. Il est donc fondamental que les animateurs travaillant avec ce public puissent proposer et offrir les meilleures

conditions d'orientation au niveau scolaire puis professionnel, en favorisant également l'accès à l'autonomie. Une notion primordiale est de valoriser l'image de l'enfant, de l'adolescent puis du jeune en développant leurs capacités d'action et d'engagement.

C'est pourquoi, en 2020, pour répondre à ces différents constats et besoins, nous avons souhaité mettre en place avec la DLVA un accueil Point Information Jeunesse.

La professionnelle en charge du PIJ a été formée pour pouvoir accueillir les jeunes et ainsi les écouter, conseiller, accompagner dans leurs démarches ; mais aussi les orienter vers des organismes compétents et soutenir les actions locales.

Elle cherche à répondre aux attentes des jeunes et de faire face à leurs besoins. Par exemple, courant l'année 2020, l'auto-école située à Gréoux les Bains a dû fermer. Pour pallier à ce manque, nous avons conventionné avec une auto-école afin que les jeunes puissent bénéficier d'un accès illimité et gratuit aux cours de code de la route." [\(extrait du projet social 2022-2025 p.31-32\)](#)

*"La petite enfance, **l'enfance et la jeunesse** constituent un projet dans le projet. Principalement parce que l'accueil des mineurs s'inscrit dans des cadres réglementaires particulier aux ACM (Accueil Collectif de Mineurs) et aux EAJE (Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants). **L'enfant et la famille sont des vecteurs indissociables l'un de l'autre.** En effet, l'engagement sera de pouvoir répondre aux envies et aux besoins de chaque enfant ou famille tout en œuvrant, avec la plus grande attention, à répondre aux objectifs éducatifs du centre social.*

Ses structures d'accueil sont avant tout un lieu de détente et de plaisir visant à l'épanouissement de l'enfant/jeune à travers la pratique de jeux et d'activités diversifiées, l'apprentissage de la vie en collectivité, la prise d'initiative et de responsabilité. Les actions inscrites et les projets se font dans une démarche d'éducation, de prévention, de tolérance et de prise en compte de la famille dans sa globalité.

L'espace jeunes d'un centre social ne peut pas se résumer à un lieu où les jeunes viennent simplement consommer de l'activité. Il est primordial que les jeunes puissent s'exprimer, se confronter à d'autres jeunes et à des adultes, donner leur avis, être acteurs de leur propre projet. L'espace jeunesse se doit d'être un lieu de socialisation, d'ouverture sur l'extérieur, d'éducation afin de contribuer au développement de la personnalité de chacun.

La jeunesse est en constante évolution et nous devons nous adapter à tous ces changements. Aujourd'hui, les adolescents ont accès à tout et ce de manière immédiate. Le téléphone portable, internet, la télévision leur donnent des informations souvent violentes et parfois fausses malheureusement. Il nous est donc impératif de proposer des alternatives basées sur des choses simples telles que la rencontre, le partage, la discussion afin de favoriser le vivre ensemble, la tolérance et le respect pour que ces jeunes soient les citoyens de demain." [\(extrait du projet social 2022-2025 p.58\)](#)

2.1.1.1 LES OBJECTIFS DU PÔLE JEUNESSE

Ce schéma explicite permet de bien prendre en compte la dynamique dans laquelle devront s'inscrire les actions de l'Espace Jeunes.



(extrait du projet social 2022-2025 p.79)

3 TERRITOIRE À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

3.1 TERRITOIRE

Gréoux Les Bains, village rural de 2790 âmes (*INSEE 2020*), est situé au sud du département des Alpes de Haute Provence.

3.1.1 TERRITOIRE TOURISTIQUE

L'activité thermale de la commune l'amène à avoir une importante augmentation de sa population sur la période allant de mars à novembre. Sa population peut alors dépasser les 10000 habitants.

La commune est aussi idéalement placée dans la Région Provence Alpes Côte d'Azur avec sa place centrale au carrefour de 4 départements (84, 83, 04, 13). Ses attraits touristiques sont multiples (Parc Régionaux Verdon, Luberon, patrimoine naturel et culturel ayant un fort pouvoir d'attraction) et offre un lieu de villégiature idéal.

3.1.2 TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

Gréoux Les Bains fait partie de 2 intercommunalités :

- La DLVA (Durance Luberon Verdon Agglomération)
- La PHP (Pays de Haute Provence)

Outre le nombre d'actions et de politiques mises en place à l'échelle du territoire, on peut mettre en avant l'une d'entre elle qui concerne directement l'Espace Jeunes :

En effet, la DLVA est à l'initiative d'un regroupement de 4 structures jeunesse du territoire autour d'un projet de Points Information Jeunesse, dit le **Club des 4**, maillant le sud-ouest de l'agglomération (Gréoux Les Bains, Vinon sur Verdon, Manosque et Ste Tulle). Le bâtiment et le personnel de direction de l'Espace Jeune Grysiézien se voient partagés entre l'ACM et le Point Information Jeunesse.

3.2 QUELQUES STATISTIQUES

Tous les chiffres et tableaux ci-dessous proviennent du site web de l'[INSEE](#)

Ces données brutes permettent un éclairage plus appuyé sur la réalité socio-économique de ce territoire communale qu'est Gréoux Les Bains. Le constat ci-dessous n'est pas exhaustif, il permet une photographie rapide de la population résidante et ait en lien avec les structures du pôle jeunesse.

3.2.1 DÉMOGRAPHIE

Sur le plan démographique, on assiste à une faible baisse de l'évolution de la population sur ces dernières années. On retiendra que l'enfance jeunesse (- de 15 ans), tranche d'âge qui nous intéresse le plus, ne représente que 14% de la population totale. L'autre tranche englobant une part du public de l'EJ, les 15 – 29 ans, est aussi assez faible avec un taux à 12%. Globalement, on constate que la jeunesse n'est pas la part la plus importante de la population Grysélienne. Part qui n'est pas en progression en témoigne les naissances en baisse constante depuis 2014.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Population	1 182	1 296	1 635	1 718	1 921	2 476	2 664	2 635
Densité moyenne (hab/km ²)	17,0	18,7	23,5	24,7	27,7	35,6	38,4	37,9

POPULATION PAR GRANDES TRANCHES D'ÂGES

	2008	2013	2018
0 à 14 ans	17,1	17,2	16,0
15 à 29 ans	12,8	12,0	11,7
30 à 44 ans	21,3	18,2	16,1
45 à 59 ans	19,4	20,2	21,1
60 à 74 ans	18,0	20,0	21,6
75 ans ou +	11,5	12,3	13,5

ÉVOLUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Nombre moyen d'occupants par résidence principale	2,68	2,56	2,40	2,19	2,13	2,13	2,12	2,04

COMPOSITION DES FAMILLES

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	723	100,0	727	100,0	757	100,0
Couples avec enfant(s)	288	39,7	293	40,3	268	35,4
Familles monoparentales	113	15,6	79	10,8	117	15,4
Hommes seuls avec enfant(s)	16	2,2	8	1,1	15	2,0
Femmes seules avec enfant(s)	97	13,4	70	9,7	101	13,4
Couples sans enfant	323	44,6	355	48,9	373	49,2

NAISSANCES ET DÉCÈS DOMICILIÉS

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Décès domiciliés	35	34	37	33	45	36	38
Naissances domiciliées	37	32	33	32	32	27	24

INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008	2008 à 2013	2013 à 2018
Variation annuelle moyenne de la population en %	1,3	3,4	0,6	1,2	2,9	1,5	-0,2
due au solde naturel en %	-0,3	-0,2	0,1	0,1	0,2	0,0	-0,1
due au solde apparent des entrées sorties en %	1,7	3,6	0,5	1,2	2,7	1,4	-0,1
Taux de natalité (%)	11,9	11,2	13,1	11,1	13,2	13,3	12,7
Taux de mortalité (%)	15,2	13,3	11,9	10,5	11,5	12,9	13,5

POPULATION PAR SEXE ET ÂGE EN 2018

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	1 236	100,0	1 399	100,0
0 à 14 ans	220	17,8	200	14,3
15 à 29 ans	142	11,5	167	11,9
30 à 44 ans	189	15,3	235	16,8
45 à 59 ans	281	22,7	276	19,7
60 à 74 ans	262	21,2	308	22,0
75 à 89 ans	132	10,7	179	12,8
90 ans ou plus	9	0,7	34	2,4
0 à 19 ans	286	23,2	270	19,3
20 à 64 ans	629	50,9	708	50,6
65 ans ou plus	321	25,9	421	30,1

FAMILLES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 25 ANS

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	723	100,0	727	100,0	757	100,0
Aucun enfant	363	50,2	376	51,7	383	50,6
1 enfant	183	25,2	153	21,0	207	27,4
2 enfants	129	17,9	153	21,0	114	15,0
3 enfants	44	6,1	37	5,1	34	4,5
4 enfants ou plus	4	0,6	8	1,1	19	2,5

3.2.2 POPULATION ACTIVE, EMPLOI ET CHÔMAGE EN 2018

Totalisant près de 11% des actifs, le taux de chômage reste légèrement au-dessus de la moyenne nationale. Les 15-25 ans restent les plus impactés.

Les sources d'emplois sur Gréoux Les Bains se cantonnent essentiellement autour des secteurs :

- Commerce, transports, services divers
- Administration publique, enseignement, santé, action sociale

En découle, que l'activité sur Gréoux se décline essentiellement autour du tourisme et de l'activité thermique et induit donc une activité de type saisonnière.

À cet effet, on peut penser que les accueils de loisirs peuvent être plus sollicités sur la période printemps / été / automne sur laquelle les parents retrouvent une activité professionnelle.

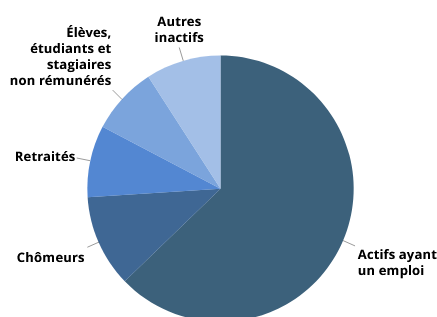
Les bassins d'emplois proches de Gréoux Les Bains se concentrent sur Manosque et le site d'activité ITER Cadarache. L'A51 permet aussi de rapidement descendre sur les agglomérations d'Aix en Provence et Marseille.

POPULATION DE 15 À 64 ANS PAR TYPE D'ACTIVITÉ

	2008	2013	2018
Ensemble	1 467	1 567	1 473
Actifs en %	72,4	73,1	73,9
Actifs ayant un emploi en %	59,1	62,5	62,7
Chômeurs en %	13,3	10,6	11,2
Inactifs en %	27,6	26,9	26,1
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	6,9	6,0	8,2
Retraités ou préretraités en %	11,2	11,1	8,7
Autres inactifs en %	9,5	9,8	9,1

POPULATION DE 15 À 64 ANS PAR TYPE D'ACTIVITÉ

Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2018



ACTIVITÉ ET EMPLOI DE LA POPULATION DE 15 À 64 ANS PAR SEXE ET ÂGE EN 2018

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	1 473	1 089	73,9	923	62,7
15 à 24 ans	222	90	40,7	65	29,1
25 à 54 ans	901	815	90,5	704	78,1
55 à 64 ans	349	183	52,3	155	44,4
Hommes	695	544	78,3	475	68,4
15 à 24 ans	114	54	47,5	33	29,2
25 à 54 ans	410	391	95,5	353	86,2
55 à 64 ans	171	99	57,7	89	51,8
Femmes	778	544	70,0	448	57,6
15 à 24 ans	108	36	33,5	31	29,0
25 à 54 ans	491	424	86,3	350	71,3
55 à 64 ans	178	84	47,1	66	37,3

CHÔMAGE DES 15-64 ANS (au sens du recensement)

	2008	2013	2018
Nombre de chômeurs	196	166	165
Taux de chômage en %	18,4	14,5	15,2
Taux de chômage des 15 à 24 ans	35,4	37,6	28,5
Taux de chômage des 25 à 54 ans	16,7	12,5	13,7
Taux de chômage des 55 à 64 ans	14,5	12,1	15,1

3.2.3 DIPLÔMES - FORMATION EN 2018

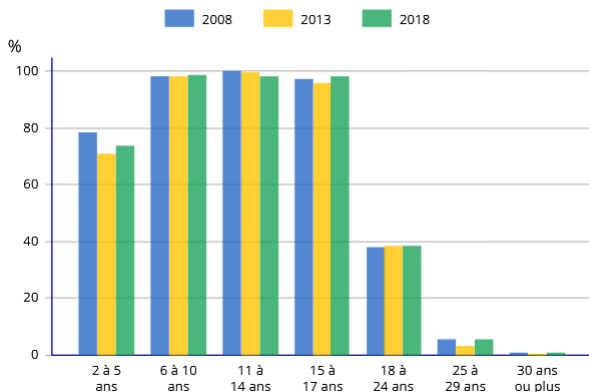
Au vu des données de scolarisation des enfants, ce sont près de 200 jeunes qui peuvent être intéressés par l'espace jeunes.

SCOLARISATION SELON L'ÂGE ET LE SEXE EN 2018

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	114	84	73,9	72,1	76,0
6 à 10 ans	158	156	98,7	97,6	100,0
11 à 14 ans	98	96	98,0	96,2	100,0
15 à 17 ans	96	94	97,9	97,7	98,0
18 à 24 ans	126	49	38,7	29,0	50,6
25 à 29 ans	87	5	5,7	3,6	6,8
30 ans ou plus	1 905	16	0,8	0,9	0,8

TAUX DE SCOLARISATION SELON L'ÂGE

FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge (en %)

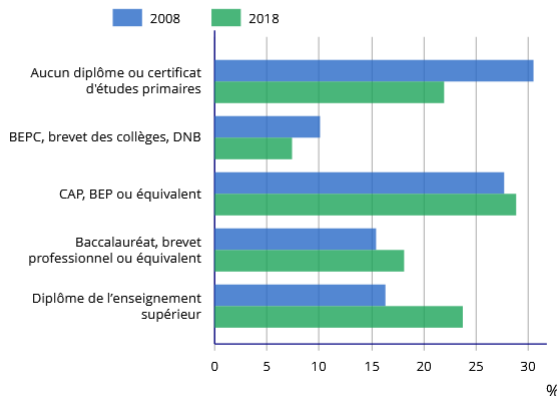


DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ DE LA POPULATION NON SCOLARISÉE DE 15 ANS OU PLUS SELON LE SEXE EN 2018

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	2 050	943	1 108
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	21,9	20,7	22,9
BEPC, brevet des collèges, DNB	7,4	6,8	7,8
CAP, BEP ou équivalent	28,9	32,7	25,6
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	18,1	17,8	18,3
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	9,9	8,7	11,0
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	7,1	6,0	8,0
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	6,9	7,4	6,4

DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ DE LA POPULATION NON SCOLARISÉE DE 15 ANS OU PLUS

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)



3.3 ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF

3.3.1 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

L'école élémentaire, comme l'école maternelle dont elle est attenante, est située en plein centre du village à proximité du centre social et de l'accueil de loisirs Morellon.

	FILLES	GARÇONS	TOTAL
CP	13	11	24
CP CE1	11	11	22
CE1	14	11	25
CE2	9	17	26
CE2 CM1	13	12	25
CM1 CM2	11	14	25
CM1 CM2	12	13	25
TOTAL	83	89	172

Les 33 élèves actuellement en classe de CM2 sont susceptibles d'intégrer l'espace jeunes sur la période estivale dès le début des vacances scolaires.

3.3.2 COLLÈGES

Les jeunes sont massivement scolarisés sur les collèges Manosquins :

- Jean Giono Collège Public
- St Charles Collège Privé

Une partie plus infime du groupe composant les inscrits à l'Espace Jeunes sont scolarisés sur le collège de Vinon Sur Verdon 83.

3.3.3 LYCÉES

Comme pour le collège, les jeunes dépendent globalement des lycées présents sur le territoire Manosquin. Ci-dessous, les effectifs globaux pour chaque lycée :

- Lycée Public d'Enseignement Général Esclangon 1018 élèves
- Lycée Public d'Enseignement Général des Iscles 809 élèves
- Lycées Public d'Enseignement Professionnel Martin Bret 656 élèves
- Lycée Privé École Internationale 201 élèves

Début 2023, le directeur actuel misait sur une fidélisation et une identification pérenne de l'Espace Jeunes auprès des lycéens. En cette fin 2023 et début 2024, force est de constater que cette fidélisation n'a pas eu lieu. Il est toujours difficile d'inciter les plus grands à rester. Les raisons sont multifactorielles :

- Arrivée et présence des plus jeunes provoquant le départ des grands
- Départ des copains et perte de l'intérêt à venir sans ses proches
- Rythme scolaire plus intense, vie sportive et associative, attrait de la ville
- Nouvelles technologies et utilisation chronophage changeant les habitudes et les us de cette tranche d'âge

4 L'ESPACE JEUNES, ACM 11-17 ANS



4.1 LES LOCAUX

L'espace jeunes municipal est situé dans l'appartement de fonction utilisé auparavant par le gardien de l'ancien camping municipal de Gréoux depuis 2004. Aujourd'hui, le camping municipal est devenu l'aire automatisée des campings cars.

En 2020, la structure a été totalement rénovée sous l'impulsion d'Alexandra Sevault, l'ancienne directrice, dans le cadre d'un projet monté conjointement avec la CAF 04. D'appartement sombre et vieillissant, le bâtiment est devenu plus accueillant en gagnant un certain cachet visuel pour accrocher le public adolescent et faire en sorte qu'il s'y sente bien. Les graffs et couleurs choisit renforcent ce sentiment de correspondance aux codes culturels des ados.

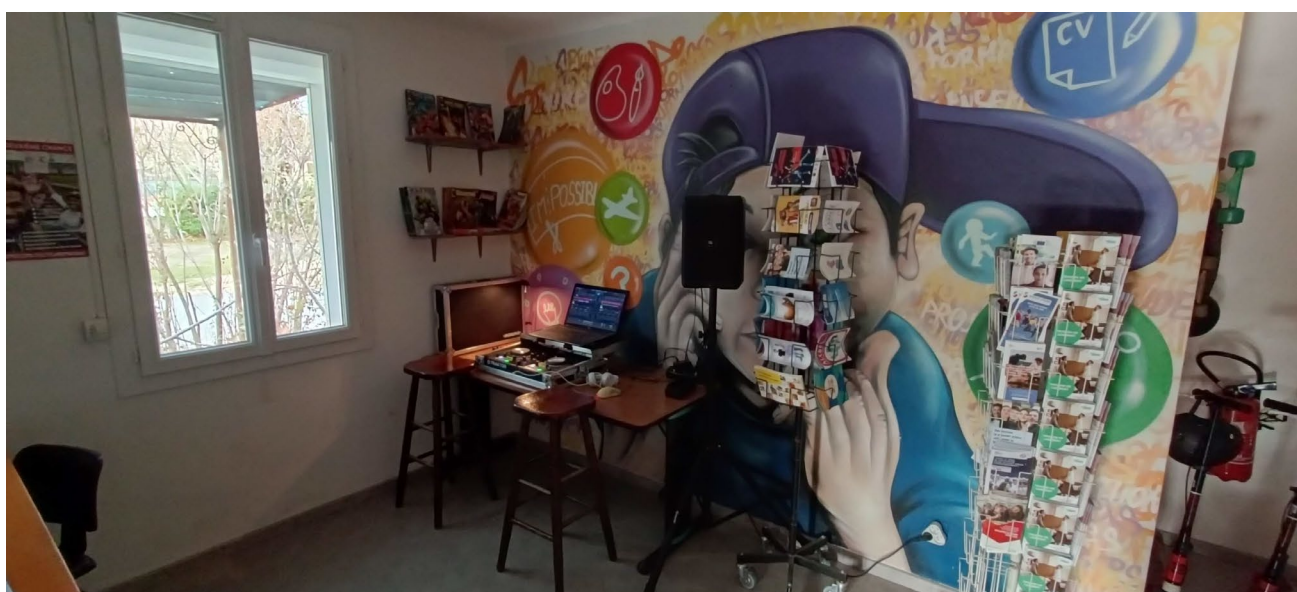
L'utilisation du local Espace Jeunes est à usage exclusif de l'ACM et de l'Information Jeunesse.

4.1.1 LES ESPACES INTÉRIEURS

HALL D'ACCUEIL ET DE RESTAURATION

C'est la pièce principale de l'espace jeunes. Elle est composée :

- D'un espace d'information :
 - avec de nombreux tracts à disposition : prévention, orientation scolaire et professionnelle, activités, etc...
 - la documentation dédiée du CIDJ (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse)
- D'un espace numérique : deux ordinateurs connectés à internet via la fibre pour une utilisation web et bureautique et d'un coin pour s'initier au DJing.
- D'un espace Baby Foot, d'un espace lecture avec la mise à disposition d'une littérature jeunesse.
- D'un espace cuisine complètement équipée et fonctionnelle (évier, placards, micro-ondes, plaques de cuisson, réfrigérateur, four, etc...).
- La grande table de la cuisine pouvant accueillir une dizaine de personnes permet la restauration et accueille aussi les jeux de société et les activités créatives.
- Deux grands placards permettent le rangement d'une partie du matériel fongible et ludique.



SALON

Le salon, c'est la pièce vidéo-ludique de l'espace mais pas que : encadrée de canapés, elle permet aussi aux usagers de s'y poser pour lire, échanger, jouer.

Le salon offre une diversité de jeux sur console. À noter que les jeux dits de guerre sont interdits par la direction. Une étagère permet de mettre à disposition des jeunes des bandes dessinées, livres et autres ouvrages susceptibles de les intéresser.



BUREAU DE L'ALSH

Le bureau est usage exclusif de l'équipe d'animation et d'orientation. On y trouve :

- Le bureau de direction
- Le bureau dédié à l'accueil de la mission locale
- 1 placard dédié à l'administratif courant et aux archives
- Les pharmacies et leurs fournitures complémentaires
- Le matériel informatique (ordinateur, imprimante / photocopieuse, etc...)



LOCAL DE SERVICE

Un grand placard permet de stocker le matériel nécessaire à l'entretien des locaux.

SANITAIRES

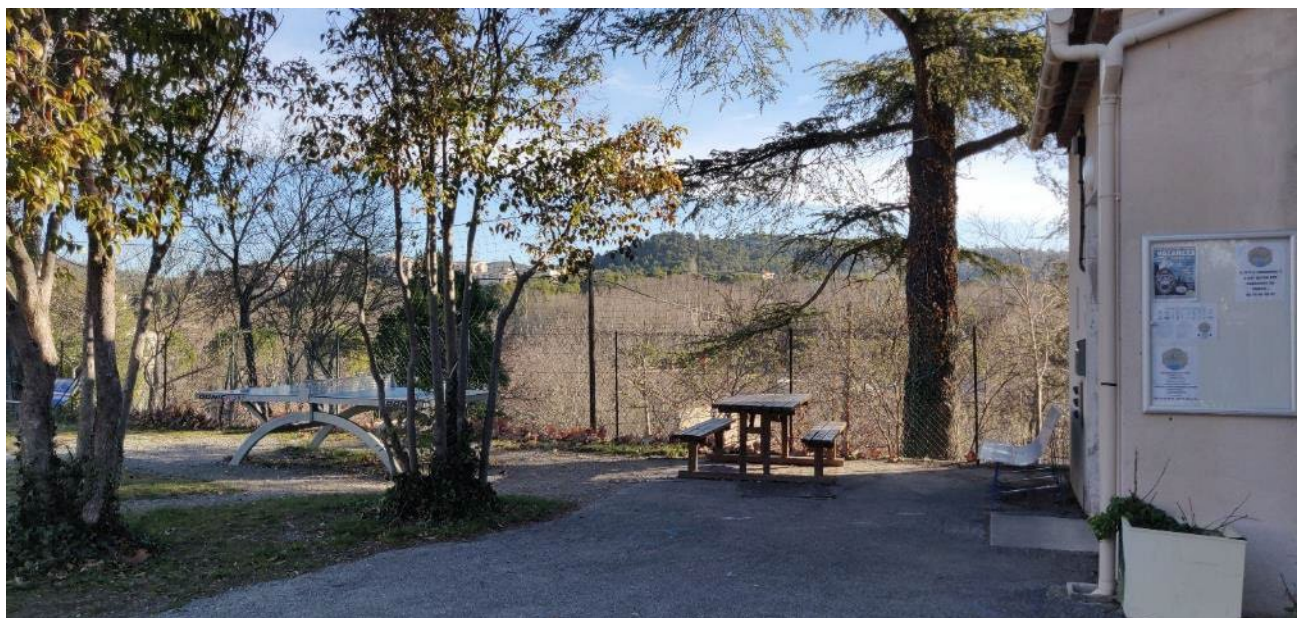
À la suite de la rénovation de l'espace jeunes, les sanitaires ont été adaptés à l'accueil de personnes à mobilité réduite.

4.1.2 LES ESPACES EXTÉRIEURS

L'espace jeunes est situé à l'entrée de l'aire des campings cars. Il jouxte les terrains de tennis municipaux.

LES TERRASSES

À l'entrée de l'EJ, un espace ombragé par un grand pin permet de disposer 1 banc et une table de pique-nique en bois. On y retrouve aussi un support adapté à l'accueil des vélos et un panneau d'affichage.



Une deuxième terrasse couverte par une pergola et jouxtant la porte fenêtre de la cuisine se trouve sur l'autre angle de l'EJ. Elle accueille une table et des chaises.



Ces deux espaces peuvent être à la fois des lieux d'accueils de jeux, d'activités créatives et de restauration.

L'ESPACE JEUX

C'est le petit pré situé à l'entrée de l'EJ. Il permet d'accueillir des jeux de ballons ou de balles. Du fait la cohabitation parfois compliquée avec les touristes, les jeunes peuvent être invités à privilégier le terrain de football municipal situé à une centaine de mètres ou le city stade le long des berges du Verdon. Une table de ping-pong d'extérieure est installée et l'espace où se situe le petit pré permet l'installation d'un filet de badminton par exemple.



LE LOCAL MATÉRIEL

Il est situé au fond de l'espace jeux évoqué ci-dessus. Il permet le stockage de tout le matériel sportif d'extérieur :

- Ballons, raquettes, boules de pétanques, arc, etc...
- Matériel de camping, tentes, glacières, planchas, etc...
- Matériel de bricolage.
- VTTs de l'EJ.

Le local est éclairé et alimenté en électricité.



LE JARDIN

Il se trouve juste derrière le local matériel. L'ancienne directrice de l'espace avait aménagé un petit jardin pouvant accueillir aromates et végétaux de la saison estivale.

En 2024, il accueille un composteur réalisé par les jeunes au printemps 2022. Si l'idée de relancer des plantations se concrétise cette année, ce seront les jardinières de la terrasse de la cuisine qui seront privilégiées pour les accueillir.



Hormis le fait que la cohabitation entre les jeunes et les camping caristes ait pu s'avérer compliquée dans le passé. Force est de constater que les locaux intérieurs et extérieurs mis à disposition par la municipalité sont qualitatifs et offrent des perspectives intéressantes pour le déroulement des actions de l'Espace Jeunes et du Point Information Jeunesse.

4.2 LES MOYENS MATÉRIELS

L'EJ dispose d'une offre large en termes de matériel pédagogique, sans en faire l'inventaire complet :

- Matériel sportif d'extérieur (ping-pong, badminton, tennis, ligne d'équilibre, ballons, vélos, etc...)
- Matériel vidéo ludique et multimédia (consoles, tv, caméra, appareil photo, ordinateurs, etc...)
- Matériel ludique (jeux de société, documentation, etc...)
- Matériel de cuisine et de camping (tentes, vaisselles, mobiliers, appareils électroménagers, etc...)

Une partie de ce matériel provient des fonds propres alloués à l'EJ, une partie appartient à l'équipe d'animation et une partie est issue de récupérations ou de dons.

4.3 L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

4.3.1 DIRECTION

L'équipe de direction est composée :

- D'un directeur diplômé BPJEPS LTP (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports Option Loisirs Tous Publics).

Du fait de la taille de la structure, de sa capacité d'accueil, de ses missions, le directeur est aussi un animateur. En dehors des périodes de vacances scolaires, le directeur de l'Espace Jeunes est seul sur sa structure. Il gère tous les aspects de celle-ci : accueil et animation des publics, administratif et fonctionnel.

4.3.2 LES ANIMATEURS

4.3.2.1 ANIMATEUR PERMANENT

1 animateur municipal permanent vient renforcer l'EJ pendant les vacances scolaires et accessoirement les éventuelles sorties prévues sur les mercredis et samedis en période scolaire.

4.3.2.2 LES ANIMATEURS STAGIAIRES

L'accueil de loisirs espace jeunes peut accueillir des animateurs en cours de formation afin d'effectuer des stages pratiques validant leur pratique. La nature des stages varie en fonction des besoins du stagiaire et de son brevet / diplôme visé.

4.3.3 LE PERSONNEL DE SERVICE

La commune met à disposition du personnel des services techniques pour l'entretien des locaux réguliers.

4.4 PUBLIC DE L'ACCUEIL

L'espace jeunes accueillent les jeunes de 11 ans révolus jusqu'à 17 ans.

Les jeunes transitant du CM2 au collège peuvent intégrer l'espace sur les vacances scolaires estivales précédant leur entrée en 6^{ème} même si ils n'ont pas 11 ans.

Il paraît essentiel de préciser dans ce document ce qu'est l'adolescent. Les 3 sous chapitres suivants en dressent un portrait certes synthétique, tant il y a à dire sur cette période charnière, mais concis. Les tableaux synthétiques ont été repris du précédent projet pédagogique émanant de l'ancienne directrice.

4.4.1 L'ADO QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une période de crise, de rupture, de bouleversement. De nombreux changements physiologiques, physiques et sociologiques. Il accède peu à peu à la sexualité. Son corps devient adulte avec un remaniement profond du psychisme. Il se sépare de ses parents. Il s'individualise et prend progressivement sa place parmi les autres.

Le jeune va développer de nouvelles potentialités : il va pouvoir raisonner d'une manière beaucoup plus vaste Grâce à la réflexion personnelle, aux échanges avec les autres, il va pouvoir percevoir et assumer les nombreuses modifications corporelles affectives et relationnelles qu'il subit. Très souvent l'adolescent découvre ce qu'il pense au moment où il le dit. Parler leur permet de s'écouter en se découvrant eux-mêmes, en s'appropriant et en gérant ses opinions, ses réactions ses sentiments dont il prend connaissance.

La nouvelle identité de l'ado se forge étape par étape. Son identité personnelle le singularisera des membres de sa famille. Cette image va quand même s'appuyer en partie sur l'éducation que ses parents lui ont transmise. Il intègre cette éducation et il ajoute des éléments supplémentaires par d'autres identifications. Il multiplie les rencontres amicales, les échanges en dehors de son milieu familial. Il observe, expérimente des nouvelles manières de vivre et de penser. Le dialogue aide l'ado à s'individualiser en se constituant ses différents projets, ses normes de jugement, ses idéaux et ses références personnelles.

L'adolescent recherche l'adulte et l'interaction avec lui. La parole permet ce contact qui peut se faire sur un mode conflictuel où le jeune peut-être alternativement provocateur, agressif, manipulateur, séducteur, ironique.

La variabilité des émotions, des réactions peut passer d'un extrême à l'autre d'un moment à l'autre : changements d'humeur qui déstabilisent l'adulte et qui peuvent rendre l'adolescent incompréhensible pour l'adulte non averti.

C'est une phase angoissante et parfois déstabilisante pour les ados qui ne se reconnaissent plus. Très souvent, ils sont envahis par les émotions, des désirs, des sentiments, des idées excessives qui vont leur demander un certain temps pour les gérer.

Ils ont des difficultés à gérer leurs conflits internes et ils se protègent avec des mécanismes de défense.

L'adolescence est une période de vie d'une telle intensité quelle marque durablement l'existence de chacun, qu'elle laisse des traces plus ou moins vives, des blessures plus ou moins cicatrisées, des souvenirs plus ou moins flous ou idéalisés. Parfois, on s'en rappelle avec plus ou moins de plaisir ou on refuse de s'en souvenir. Les ados sont sensibles dans la manière dont on leur parle mais ils le sont moins dans la manière dont ils parlent aux autres. Ils perçoivent des émotions, des sentiments de leurs interlocuteurs.

Il parle aussi avec son corps, ses gestes, ses mimiques, ses attitudes, ses conduites. Il peut surprendre ou déstabiliser par ses réactions inattendues car il change au grès de ses impressions et du coup il change les règles de l'échange. Il communique sur ce qu'il ressent à l'égard d'autrui. Il peut aussi multiplier les messages contradictoires dans une seule communication. Ils donnent souvent l'impression aux adultes qu'il ne veut surtout pas leur parler mais il communique autrement avec eux par des actes avec son corps.

Le malaise que ressent le jeune à travers son corps peut se traduire à travers des conduites à risques. Il teste les limites en transgressant les règles.

4.4.2 L'ADO EN GROUPE

Le groupe permet à l'adolescent de décharger ses pulsions agressives sans culpabilité. Le groupe est pour l'ado un lieu d'échange des infos et des émotions. Il cherche un appui dans le groupe. Face à un groupe d'ados, l'adulte peut se trouver en rapport de force. Le groupe teste les capacités de l'adulte à résister et à tenir les limites. Du coup, l'adulte peut craindre d'affronter le groupe.

Quand un ado cherche à communiquer, il faut se rendre disponible psychologiquement :

- L'écouter avec attention et avec bienveillance.
- Le laisser parler.
- Limiter les réactions verbales (intonations, attitudes, regards, etc....) car il peut s'arrêter net si il perçoit une réaction d'hostilité, de surprise.
- Éviter de juger trop rapidement et trop vivement.
- S'il demande un avis éviter de lui faire de trop long discours.
- Exprimer une opinion de manière nuancée.
- Ne pas l'obliger à partager notre avis.
- Immédiatement lui laisser le temps de mûrir et de réfléchir.
- Ne pas dramatiser ses idées et convictions actuelles.

L'ado ravive par ses actes, par ses paroles, l'adolescence des adultes. Il est donc important de régler sa propre histoire quand on travaille avec des ados. L'adulte doit montrer à l'ado qu'il est capable de se remettre en question. Tolérer les ados ne signifie pas tout accepter ni fermer les yeux sur ce qui peut nous paraître

contraire à nos valeurs. Important de donner et de tenir un cadre de fixer des limites et de les tenir voir de les accompagner. Exprimer son désaccord mais expliquer pourquoi.

Comment se comporter face à un groupe difficile ? :

- Être attentif à ses émotions, réactions paroles et pensées automatiques qui viennent avant, pendant et après avoir rencontré le groupe.
- Repérer ses représentations pour les faire évoluer.
- Repérer aussi ses attentes face au groupe : pour leur dire finalement.
- Accepter le groupe tel qu'il est aujourd'hui pour tenter progressivement de l'amener ailleurs.
- Ne pas être soi-même producteur de tension.
- Contenir des réactions négatives, ses jugements, moqueries, agressivités et surtout ne pas en faire la démonstration devant le groupe.
- Penser qu'on a un groupe et non pas une somme d'individus.
- Décoder ses différentes manières de tester l'autorité, d'interroger la relation.
- S'adresser au groupe en général.
- Attirer l'attention des jeunes sur leur conduite.
- Ne pas rechercher les fautifs face au groupe.
- Ne pas se laisser gagner ni par la démission, ni par l'abandon, ni par la rigidité.

4.4.3 LE JEUNE DE 10 À 14 ANS : LES GRANDES LIGNES DE SON DÉVELOPPEMENT

BESOINS & INTÉRÊTS	ATTITUDE DE L'ANIMATEUR	REMARQUES CONCERNANT LES ACTIVITÉS	TYPES D'ACTIVITÉS
<p>Le développement physique - apparition des caractères sexuels secondaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Pour les filles : apparition des poils pubiens, sous les aisselles et élargissement des hanches puis apparition des premières règles. · Pour les garçons : mue de la voix, développement musculaire, augmentation du volume des testicules et du pénis. · La masturbation permet de s'approprier le corps et de mieux le connaître. <p>Sur le plan psychologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Les manifestations de la puberté entraînent une perte de repères pour l'enfant. La croissance s'effectue parfois par bonds successifs, d'où le besoin de se réapproprier un nouveau corps. Ces manifestations entraînent également un bouleversement psychologique. · Période narcissique, · Besoin d'être rassuré sur le devenir de son corps et sur les changements qui s'opèrent. · Besoin de se dépasser. <p>Sur le plan social :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Le goût du secret, de la confiance et des amitiés exclusives. Besoin de se retrouver avec des personnes du même âge, du même sexe et qui ont les mêmes préoccupations. · Besoin d'identification : appartenir à un groupe : on écoute la même musique, porte les mêmes vêtements, on a les mêmes idéaux et on mange les mêmes choses. · Période des émois amoureux. Grande émotivité collective. · Détachement vis-à-vis des parents. Revendique des libertés nouvelles. 	<p>Donner des repères fixes :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Rester fidèle à ses repères (charte de vie en collectivité, règlement intérieur,) · Définir ce qui est interdit et autorisé clairement dans l'espace, dans le groupe, avec les adultes... · Ne jamais déroger à la règle établie pour le groupe. · Être un modèle de respect des règles et des autres. · Être très cohérent, expliquer ce qui est interdit ou autorisé et pourquoi ça l'est. <p>Référent sans le savoir ?</p> <ul style="list-style-type: none"> · L'enfant s'identifie à un adulte de même sexe et prend pour modèle les valeurs du référent. · Répondre aux questions des enfants toujours sincèrement. Ne pas tomber dans l'imaginaire. <p>Adultes protecteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Rester attentif aux groupes et à l'individu. · Renforcer les comportements positifs, valoriser les actions destinées à améliorer la vie de groupe. · Ne pas hésiter à proposer des temps de régulation. <p>Responsabiliser, faire confiance en établissant une sorte de contrat moral.</p>	<p>On peut tout imaginer concernant les activités.</p> <p>À cet âge ils sont aussi très friands d'activités qu'ils organisent pour les tranches d'âge inférieures. Dans ce contexte on peut largement travailler sur l'autonomie, la responsabilisation, le respect, l'entraide et tout ce qui caractérise la vie de groupe.</p>	<p>Les grands jeux</p> <p>Les activités sportives,</p> <p>Les apprentissages de techniques : voile, canoë, équitation, randonnée et raid.</p> <p>Activités d'expression élaborées : montage de scénario et de films, photos, marionnettes à fils, spectacles en tous genres... Danses, chants élaborés...</p> <p>Camping de plusieurs jours...</p> <p>Les jeunes apprécient les projets dont ils sont porteurs, il est important de leur laisser de l'autonomie pour développer leurs idées.</p>

4.4.4 LE JEUNE DE 14 À 17 ANS : LES GRANDES LIGNES DE SON DÉVELOPPEMENT

BESOINS & INTÉRÊTS	ATTITUDE DE L'ANIMATEUR	REMARQUES CONCERNANT LES ACTIVITÉS	TYPES D'ACTIVITÉS
<p>Sur le plan physiologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Pour le garçon : Développement musculaire, apparition du système pileux faciale et thoracique, apparition des spermatozoïdes, · Pour la fille : développement des poils sous les aisselles, premières ovulations et décalage des règles, · Pour les deux sexes : apparition de l'acné. · Besoin de nourriture abondante et de sommeil, · Besoin de se dépenser à fond et de ne rien faire, <p>Sur le plan psychologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Besoin d'indépendance et d'autonomie, · Besoin de s'affirmer : liés à la recherche d'identité, opposition systématique, remis en question des valeurs de l'adulte. · Besoin de discussions et de réflexion : refaire le monde, période d'engagement dans les grands idéaux, accorde une grande importance à la solidarité et à la justice. · Besoin de tester ses propres limites : besoin de sensations fortes, prouver ses capacités d'autonomie envers l'adulte. Des comportements déviants peuvent apparaître à ce moment : alcool, drogue, vitesse, prise de risques, ... · Besoin de se rassurer dans le groupe d'ados : dégagent un mode de fonctionnement et des comportements stéréotypés. Veulent se différencier mais se conformant aux groupes. · Besoin de plaire et d'avoir confiance en soi : importance des rapports amicaux et amoureux qui permettent de rassurer. · Besoin sexuel : c'est la période des pulsions, de la recherche de plaisirs 	<ul style="list-style-type: none"> · Rester dans son rôle d'adulte référent. L'adolescent n'est pas un copain · Être le garant des libertés des uns et des autres et de la justice. · Responsabiliser, faire confiance en établissant une sorte de contrat moral. · Rester toujours attentif et à l'écoute. Faire sentir qu'il est reconnu et compris. · Mettre en place des temps de parole, mener des débats. · Prévenir les conduites à risque. Ne pas interdire le dépassement de soi mais plutôt l'encourager à repousser ses limites. · Rassurer sur l'apparence physique, répondre aux questions de tous ordres : religieux, sexuel, moral... (Parler de la sexualité, de la religion, de la politique, mais pas de sa propre sexualité, de sa religion, de ses opinions politiques.) · Les filles se développent plus vite sur le plan psychologique et physique. Leur intérêt se porte donc vers des garçons plus âgés. · Être attentif aux couples qui se forment. Les passages à l'acte sexuel peuvent entraîner de lourdes conséquences · Sur le plan des règles, la part du négociable prend de l'ampleur. Laisser de l'autonomie, responsabiliser et laisser prendre des initiatives. Rester vigilant, donner des repères de temps de lieux et moraux. · Ne pas favoriser ou s'impliquer dans les relations amoureuses. Répondre aux questions, ne pas favoriser l'un par rapport à l'autre 	<p>Lorsque c'est possible les ados préféreront toujours organiser leur planning. Les activités choisies s'orientent parfois trop vers des activités de consommation.</p> <p>Il est du rôle de l'animateur de permettre aux ados de découvrir d'autres activités dans lesquelles ils peuvent trouver leur équilibre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Toutes les activités sportives ou de défis. · Organisation de débats, des discussions. · Activités manuelles de qualité. · Activités d'expression particulièrement élaborées. · Les activités sont organisées collectivement laissant des possibilités d'initiatives, de propositions, de choix et de refus. · L'organisation de projets est importante car elle permet de structurer des idées et des envies · Donner la possibilité de s'investir à fond et, ou, de ne rien faire. · Privilégier au maximum les moments d'échange et de dialogue

4.4.5 LES JEUNES DE L'ESPACE JEUNES

La photographie présente est donnée du point de vue de l'équipe d'animation, elle n'est pas exhaustive.

4.4.5.1 QUELQUES CHIFFRES EN 2022

- 72 jeunes sont inscrits à l'EJ : 46 garçons et 26 filles.
- De 11 ans à 15 ans : ce sont majoritairement des collégiens.
- 87,5% du groupe est composé de Gryséliens. Quelques jeunes viennent des communes limitrophes ou ont de la famille qui habite ou travaille sur la commune.
- Les hausses d'inscription à l'EJ se font à chaque période précédant des vacances scolaires.

4.4.5.2 QUELQUES CHIFFRES EN 2023

- 62 jeunes sont inscrits à l'EJ : 44 garçons et 18 filles.
- De 11 ans à 16 ans : ce sont majoritairement des collégiens.
- 85,5% du groupe est composé de Gryséliens. Quelques jeunes viennent des communes limitrophes ou ont de la famille qui habite ou travaille sur la commune.
- Les hausses d'inscription à l'EJ ont été significatives sur la période estivale.

4.4.5.3 CONSTAT DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION POUR 2023

- Baisse significative du nombre de filles inscrites à l'EJ et le groupe est de fait toujours majoritairement masculin.
- L'équipe d'animation est fixe, mixte en âge et en sexe, depuis les vacances d'automne 2022. Elle est globalement identifiée par les jeunes du village.
- Les jeunes se connaissent majoritairement depuis leur petite enfance : commune rurale, il se suivent dans les structures d'accueil.
- Il n'y pas un groupe important et homogène, de jeunes, leader comme en 2022 mais plusieurs petits sous-groupes.
- Les jeunes paraissent moins investis que les années précédentes. Les animateurs constatent un manque d'engagement de leur part sur les temps de jeux et d'activité mais aussi sur leur participation à divers projets d'ampleur plus importants.
- L'équipe d'animation ressent globalement que les jeunes sont plus consommateurs qu'acteurs.
- Les jeunes ont massivement de l'appétence pour les nouvelles technologies et les animations vidéo-ludiques. S'ils sont utilisateurs finaux d'un produit résultant de ces nouvelles technologies, peu s'en servent dans une démarche créative.
- L'EJ, autrefois repaire pour les jeunes, est supplanté par les réseaux sociaux, utilisés massivement par les adolescents. L'attrait pour ces applications est chronophage.
- Les jeunes ont des programmes d'activités extra-scolaires importants notamment sur leurs activités sportives respectives.
- Toutefois, les jeunes sont réceptifs aux offres d'animations proposées par l'équipe d'animation même si les activités de consommation restent plébiscitées par rapport aux autres actions proposées.
- Les jeunes sont dans l'ensemble respectueux des personnes et des matériels mis à leur disposition.

4.5 INSCRIPTION, TARIFS, HORAIRES, RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un dossier d'inscription comprenant la fiche de renseignement du jeune et un document explicatif du fonctionnement de l'espace est remis aux familles. Le retour de la fiche de renseignement, remplie et accompagnée des justificatifs demandés, valide l'inscription.

ESPACE JEUNES GRYSÉLIEN – DOSSIER D’INSCRIPTION ACM 2024

LA / LE JEUNE

Nom : _____ Prénom : _____
 N° de téléphone : _____ @Courriel : _____
 Date de naissance : _____ Sexe : M F
 N° de sécurité sociale couvrant le jeune : _____

A-t-il déjà présenté des allergies (cocher la case correspondante) :

ALIMENTAIRE		MÉDICAMENTEUSE		ASTHME		AUTRE	
<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Si oui préciser la cause de l’allergie, les conséquences possibles (asthme, urticaire, œdème de Quincke, boutons, eczéma...) et la conduite à tenir (si automédication le signaler) :

A-t-il eu d’autres difficultés de santé : maladie, accident.... (Les indiquer en précisant les dates)

Précautions à prendre : Par rapport aux difficultés de santé signalées (régime alimentaire spécifique par exemple)

Un P.A.I (Projet d’Accueil Individualisé) a-t-il été mis en place pour la scolarité : Oui , Non *Si oui fournir la copie. En centres de vacances et de loisirs, l’accueil des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé doit se faire, lorsqu’il est possible, conformément aux prescriptions de l’encart N°34 du B.O du Ministère de la jeunesse et de l’Éducation du 18 Septembre 2003. Celui-ci en prévoit toutes les modalités.*

VACCINATIONS (la vaccination DTPolio est obligatoire en ACM, fournir une copie du carnet de santé ou une attestation médicale de contre-indication)

VACCINS			Dates Derniers rappels		VACCINS RECOMMANDÉS		Dates	
Diphthérie	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	_____	_____	Hépatite B	_____	_____	
Tétanos	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	_____	_____	Rubéole / Oreillons / Rougeole	_____	_____	
Poliomyélite	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	_____	_____	Coqueluche	_____	_____	
Ou DT Polio	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	_____	_____	Autres, préciser :	_____	_____	
Ou Tétracoq	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	_____	_____				
BCG	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	_____	_____				

L’ENFANT DOIT-IL SUIVRE UN TRAITEMENT À L’ESPACE JEUNES : Oui , Non

Si oui, lequel : _____ Dans ce cas, il est impératif de joindre l’ordonnance en cours de validité et les médicaments correspondants : boîtes de médicaments dans leur emballage d’origine, marquées au nom de l’enfant avec la notice, ainsi qu’au besoin, une lettre explicative signée et datée. **Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.**

DEMANDE DE CONSENTEMENT UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES RGPD

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

L’Espace Jeunes est le responsable du traitement des données collectées dans le cadre de ce dossier d’inscription. Les données personnelles que vous nous communiquez par l’envoi d’un courrier électronique, par connexion à un service en ligne, par renseignement d’un formulaire ou par tout autre moyen, sont strictement confidentielles et destinées au traitement de vos demandes par l’Espace Jeunes. Elles ne sont transmises à aucun tiers, ni à titre onéreux, ni à titre gratuit et restent sur le territoire de l’Union Européenne. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, vous bénéficiez d’un droit d’accès, de rectification, de mise à jour et de suppression des informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits, sur simple justification de votre identité, en vous adressant :

- Par courrier à l’Espace Jeunes (adresse en pied de page)
- Par mail au Délégué à la protection des données (ou DPO) : dpo-rgpd@dlva.fr

Vous avez la possibilité d’introduire une réclamation auprès d’une autorité de contrôle en vous adressant à la CNIL.



ESPACE JEUNES : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS & INFO JEUNES

52 rue Jean Nègre, ancien camping municipal, 04800 GREOUX LES BAINS
 04 92 78 15 39 | 06 75 96 25 97 | espacejeune@mairie-greouxlesbains.fr

ESPACE JEUNES GRYSÉLIEN – DOSSIER D'INSCRIPTION ACM 2024

RESPONSABLE LÉGAL DU JEUNE

RÉFÉRENT DU DOSSIER : MÈRE PÈRE TUTEUR (TRICE)

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____ Date de naissance : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 Profession : _____ Domicile : _____
 ☎ Travail : _____ ☎ Portable : _____ @Courriel : _____
 CAISSE : CAF n° d'allocataire : _____ ou MSA ou Autre : _____

AUTRE PARENT : MÈRE PÈRE TUTEUR (TRICE)

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____ Date de naissance : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 Profession : _____ Domicile : _____
 ☎ Travail : _____ ☎ Portable : _____ @Courriel : _____

SITUATION PARENTALE : Mariés , Séparés , Divorcés , Pacsés , Union Libre , Veuf (ve) , Célibataire

Qui a la garde de l'enfant : Le père , La mère , Autre : _____
 (Joindre la copie du jugement statuant sur la garde de l'enfant)

LISTE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES À FOURNIR

(LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS VALIDÉS)

- Carnet de santé de l'enfant ou photocopie des vaccinations à la page DTP (Diphtérie Tétanos Poliomyélite)
- Justificatif d'assurance en responsabilité civile couvrant l'enfant
- Pour les familles de Gréoux Les Bains : justificatif de domicile du référent du dossier
- Pour les familles travaillant sur Gréoux Les Bains : justificatif de l'employeur grysélien

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), _____ Responsable légal de la / du jeune, _____ reconnais avoir rempli la présente fiche et certifie exacts les renseignements fournis,

- **Autorise** mon enfant à participer à toutes les activités de l'Espace Jeunes ce qui implique que mon enfant peut être **transporté** en véhicule (minibus, car, bateau, métro, train).
- **Autorise** expressément et sans contrepartie l'Espace Jeunes à prendre ou faire prendre des photos de mon enfant au cours des activités organisées dans le cadre de activités organisées et à les utiliser sur tout support de communication.
- **Reconnaît** avoir été informé par l'Espace Jeunes que les données personnelles recueillies me concernant ne seront utilisées que pour mener à bien mes demandes. De fait, j'accepte que les données personnelles fournies soient utilisées et conservées selon la réglementation, dans le cadre du RGPD.
- **Autorise** le directeur du centre à prendre toutes les mesures nécessaires **en cas d'urgence** et notamment à faire pratiquer toute intervention décidée par un Médecin et à **rembourser** la commune pour les avances de frais médicaux de toute nature.
- **M'engage** à informer par écrit l'Espace Jeunes de toute modification administrative qui surviendrait en cours d'année.
- **Autorise** expressément et sans contrepartie l'Espace Jeunes à prendre ou faire prendre des photos de mon enfant au cours des activités organisées dans le cadre de l'Espace Jeunes et à les utiliser sur tout support de communication **en interne**.
- **Je déclare** avoir pris connaissance du projet social **du centre social San Bastian**, du projet pédagogique de l'Espace Jeunes (les projets sont consultables sur notre site web : <https://www.mairie-greouxlesbains.fr/espace-jeunes-2-2>), du règlement intérieur, du fonctionnement et des tarifs remis avec cette même fiche.

A Gréoux Les Bains, le _____

«Lu et Approuvé» (mention manuscrite)
 Signature **obligatoire** du **responsable** légal de la / du jeune :

Signature **obligatoire** de la / du jeune :



ESPACE JEUNES : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS & INFO JEUNES

52 rue Jean Nègre, ancien camping municipal, 04800 GREOUX LES BAINS
 04 92 78 15 39 | 06 75 96 25 97 | espacejeune@mairie-greouxlesbains.fr

ESPACE JEUNES GRYSÉLIEN – DOSSIER D'INSCRIPTION ACM 2024

Document à conserver par la famille.

ACCUEIL LIBRE

L'espace Jeunes fonctionne en accueil libre : les jeunes sont placés sous la responsabilité de l'équipe d'animation au sein de la structure, lors des sorties et des séjours.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION N'EST PLUS RESPONSABLE DES JEUNES LORSQU'ILS QUITTENT UNE ACTIVITÉ OU LA STRUCTURE.

HORAIRES DE L'ESPACE JEUNES ET DU POINT INFORMATION JEUNESSE

ACCUEIL COLLECTIFS DE MINEURS 11 / 17 ANS	INFOS JEUNES 16 / 25 ANS
En période scolaire : <ul style="list-style-type: none"> Les mercredis de 14h à 18h Les jeudis et vendredis de 17h à 19h pour un accompagnement à la scolarité. Les samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h En période de vacances scolaires : <ul style="list-style-type: none"> Du lundi au vendredi de 10h à 19h <i>(possibilité d'amener son pique-nique à l'Espace Jeunes).</i> <i>En fonction des plannings d'activités, ces horaires peuvent être modifiés (journée continue, veillée, etc...).</i>	En période scolaire : <ul style="list-style-type: none"> Les mercredis matin de 9h à 12h Les jeudis et vendredis de 15h à 18h Sur Rendez-vous en dehors de ces horaires. <p>L'ACCÈS À L'INFO JEUNES EST GRATUIT, ANONYME ET NE NÉCESSITE PAS D'INSCRIPTION.</p> Détail des missions de l'Info Jeunes sur notre page dédiée : https://www.mairie-greouxlesbains.fr/pij/

TARIFS & MODES DE RÈGLEMENTS DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

	Tarifs Grysiéniens	Tarifs Travailleurs	Tarifs Extérieurs
INSCRIPTIONS (en année civile)			
Inscription annuelle (en année civile)	37,00€	48,00€	53,40€
Inscription annuelle par enfant supplémentaire (par fratrie)	26,50€	36,70€	42,80€
Inscription découverte (réservée aux jeunes entrant en 6ème à compter du 1er jour des vacances estivales)	18,50€	30,00€	34,70€
TARIFS (Sorties en demi-journées ou en journée avec prestation)			
Prestation < 10€	5,00€	5,50€	6,00€
10€ ≤ Prestation < 20€	12,50€	13,80€	15,00€
20€ ≤ Prestation < 35€	22,50€	25,00€	27,00€
35€ ≤ Prestation < 50€	37,50€	41,30€	45,00€
Prestation ≥ 50€	52,50€	57,70€	63,00€
TARIFS JOURNALIERS SÉJOURS (hébergement, restauration, activités)			
Prix de journée < 25€	20,00€	22,00€	24,00€
25€ ≤ Prix de journée < 35€	26,00€	28,60€	31,20€
35€ ≤ Prix de journée < 45€	36,00€	39,60€	43,20€
45€ ≤ Prix de journée < 55€	46,00€	50,60€	55,00€
55€ ≤ Prix de journée < 65€	56,00€	61,60€	67,20€
65€ ≤ Prix de journée < 75€	66,00€	72,60€	79,20€
Prix de journée ≥ 75€	76,00€	83,60€	91,20€

Les règlements des activités, sorties et séjours se font **exclusivement** :

- Par espèces (**faire l'appoint**) auprès du directeur
- Par chèque libellé au **TRÉSOR PUBLIC**

Un dépôt de dossier **engage automatiquement** une inscription et la **somme engagée est due**.

Les **règlements** s'effectuent sur **facture** avant la fin du mois de leur création et donnent droit un **reçu**.

Les **impayés** seront transmis directement au **TRÉSOR PUBLIC** passé le délai annoncé sur les factures.

Les **remboursements** des activités, sorties et séjours se font exclusivement sur présentation d'un justificatif (médical ou autre).



ESPACE JEUNES : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS & INFO JEUNES
 52 rue Jean Nègre, ancien camping municipal, 04800 GREOUX LES BAINS
 04 92 78 15 39 | 06 75 96 25 97 | espacejeune@mairie-greouxlesbains.fr

ESPACE JEUNES GRYSÉLIEN – DOSSIER D'INSCRIPTION ACM 2024

DROIT À L'IMAGE

La photographie et la vidéo sont présents à l'Espace Jeunes, qu'il s'agisse des traditionnelles photos de groupes ou d'activités, de sorties etc... présentées dans l'enceinte de la structure ou plus exceptionnellement sur un support multimédia (journal, télé, expo...).

Elle permet :

- D'informer des projets et actions pédagogiques
- D'exploiter des événements et visites (fêtes, spectacles, rencontres sportives, sorties diverses)
- De motiver les enfants et de les valoriser en les montrant en situation en activité, **toujours de façon positive**.
- De conserver grâce aux photos un souvenir des camarades et du temps passé à l'accueil de loisirs.

L'Espace Jeunes s'interdit l'utilisation de toute représentation pouvant porter préjudice à la dignité d'un jeune ou d'une personne tierce.

Les familles peuvent à tout moment demander le retrait d'une photo ou exprimer leur de toute parution future d'une image de leur(s) enfant(s).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

RESPECT DES AUTRES

L'Espace Jeunes accueille des adolescents âgés de 11 à 17 ans.

TOUT LE MONDE Y EST DIFFÉRENT : L'UN N'Y A PAS PLUS SA PLACE QU'UN AUTRE ET L'UN N'Y A PAS MOINS SA PLACE QU'UN AUTRE.

Les jeunes s'engagent :

- À respecter les gens qui fréquentent l'Espace Jeunes : les jeunes, l'équipe d'animation, les parents. Les attitudes et mots blessants par devant ou par derrière ne sont pas tolérés.
- À demander une médiation à un animateur au cas où tu n'arriverais pas à régler un conflit avec un tiers.
- À participer aux tâches communes inhérentes au bon fonctionnement de l'Espace Jeunes.
- À respecter le matériel qui est mis à disposition (par l'accueil, les copains, les animateurs) : **il servira aussi aux générations futures.**
- À faire preuve de bons sens pour que tout se passe bien. Dans le doute, tu n'hésiteras pas à demander autour de toi si tu fais le bon choix (animateurs, cop(a)in(e), etc...).
- À respecter les décisions prises démocratiquement et collectivement.

L'équipe d'animation s'engage :

- À te respecter en t'apportant une écoute et une aide appropriée à tes besoins.
- À être garante de ta sécurité morale et physique au sein de l'Espace Jeunes et des activités inhérentes.
- À se remettre en question dans le cas où elle ferait des erreurs.

TÉLÉPHONES PORTABLES ET OBJETS DE VALEURS

L'équipe de l'Espace Jeunes ne peut être tenue responsable en cas de vol, perte ou détérioration des objets de valeurs amenés par les adolescents. Nous déconseillons fortement aux jeunes d'en apporter.

L'utilisation des téléphones portables est **interdite** pendant les temps d'activités. En dehors de ces temps, le réseau wifi sécurisé de l'Espace Jeunes peut être mis à disposition. Nous conseillons et demandons vivement aux familles de mettre en places des solutions numériques de filtres parentaux sur les portables de leurs jeunes dès lors qu'ils disposent d'une connexion internet.

LOI, RÉGLEMENTATION, PROTOCOLES SANITAIRES

L'Espace Jeunes est soumis à la loi française, à la réglementation des ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) émise par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et aux différents protocoles sanitaires en vigueur.

L'équipe d'encadrement ne tolérera pas :

- Les comportements violents verbaux ou physiques.
- La consommation de produits psychotropes (drogue, alcool, tabac).
- Toute attitude pouvant remettre en cause la sécurité morale et physique du groupe.

Tous faits pouvant remettre en cause la sécurité des jeunes dont l'équipe d'animation aurait pris connaissance sera retransmis aux responsables légaux ou à défaut aux autorités compétentes.

AU-DELÀ DES SANCTIONS PRÉVUES PAR LA LOI, TOUT MANQUEMENT À CES RÈGLES PEUT CONDUIRE À UNE EXCLUSION DÉFINITIVE.



ESPACE JEUNES : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS & INFO JEUNES
52 rue Jean Nègre, ancien camping municipal, 04800 GREOUX LES BAINS
04 92 78 15 39 | 06 75 96 25 97 | espacejeune@mairie-greouxlesbains.fr

5 FINALITÉS

Le choix est fait d'arrêter 3 grandes finalités pour l'accueil des jeunes dans le cadre de leurs loisirs. Les objectifs, les moyens peuvent se recouper de l'une vers l'autre tant elles tendent vers des valeurs communes. **Les objectifs évoqués ci-dessous ne sont pas limitatifs : l'équipe d'animation gardera un esprit d'ouverture quant aux possibilités offertes au fil du temps pour l'accomplissement de ces finalités.**

5.1 DE L'AUTONOMIE À LA CITOYENNETÉ

À mon sens, il n'y a pas d'accès à une citoyenneté pleine et entière sans avoir accédé à l'autonomie au préalable. Au cours de la vie rien n'est définitif. L'accession à l'autonomie est une quête perpétuelle qui demandera aux jeunes de faire face à l'adversité à laquelle ils seront confrontés et ils devront se donner les moyens de dépasser les barrières érigées en ayant les clés en main.

L'idée est de démontrer aux jeunes de l'EJ que le collectif est une force qui se nourrit des capacités et qualités individuelles. Ce collectif est la résultante de ce qu'ils mettront dedans : des efforts, de l'envie de faire, des idées favoriseront un climat progressiste du groupe. À contrario, une mauvaise ambiance aura l'effet contraire.

L'équipe de direction souhaite que l'EJ soit un espace d'expérimentation positif du vivre ensemble qui permettra au groupe et à chacun de s'accomplir dans leur devenir d'adultes et de citoyens. Les droits et les devoirs de chacun s'expérimentent au quotidien dans les ACM. Si les jeunes ont confiance en eux en tant qu'individus et que cette confiance transpire aussi au niveau du groupe alors un cercle vertueux se met en place.

Le règlement intérieur (donné lors de l'inscription et affiché dans l'EJ pose un cadre de base) et [les types de relations souhaitées](#) entre les différents usagers de l'EJ posent un cadre de base à l'exercice de notre micro-société.

Au-delà de l'expérience en interne à l'EJ pour les jeunes à être en contact avec des adultes médiateurs que sont les membres de l'équipe d'animation, il me paraît important d'ouvrir les possibles sur l'intergénérationnel. L'adolescent a tendance à tout centraliser sur lui, sur son groupe. Devenir citoyen, c'est aussi prendre en compte autrui, se sociabiliser. L'adulte en devenir devra faire avec les autres tranches d'âges que la sienne tout au long de sa vie. Le centre social San Bastian dans lequel s'intègre l'EJ du fait de ses objectifs touchent toutes les populations de la commune. C'est donc toute à la fois l'organisateur de l'EJ et un partenaire incontournable.

L'EJ pourra aussi se rapprocher des autres espaces jeunes pour favoriser sur la sociabilisation des jeunes :

- L'EJ intègre le Club des 4 : 4 communes qui intègrent le dispositif Information Jeunesse (Ste Tulle, Vinon Sur Verdon, Manosque et Gréoux Les Bains) au travers de leurs dispositifs jeunesse.
- La SDJES a été à l'initiative sur le regroupement des EJ du 04 sur la période précédant la crise COVID. Les contacts sont toujours là et le réseau peut être sollicité.

5.1.1 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS AXÉS SUR L'AUTONOMIE

- Impliquer les jeunes dans la gestion des tâches inhérentes à la vie quotidienne de la structure
- Responsabiliser les jeunes quant à leurs choix d'inscription aux activités (respect des horaires, désinscription tardive, matériel à emporter, etc...)
- Responsabiliser les jeunes sur la notion de droits et de devoirs
- Responsabiliser les jeunes à l'accès à la liberté qui leur ait donné par l'autorité parentale et permis par la structure. Favoriser le rapport de confiance entre parents, jeunes et équipe d'animation
- Faire faire aux jeunes en les accompagnants : ne pas faire à leur place
- Rendre les jeunes acteurs de certaines activités : les laisser piloter l'activité tout en les accompagnants (préparation et montage de séjours, ateliers culinaires, de bricolages, etc...)

5.1.2 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS AXÉS SUR LA CITOYENNETÉ

- Impliquer les jeunes dans les choix et orientations collectifs de l'EJ (actions, projets, plannings, promotion, etc....) au travers d'exercices démocratiques tels que le vote, la pétition, etc...
- Organiser des temps d'échanges formels et informels dans lesquels chacun peut s'exprimer dans un cadre respectueux de l'autre
- Prendre en compte et faire remonter les volontés des jeunes à l'échelle du centre social
- Impliquer les jeunes dans la vie de la structure autour de projets tout en s'impliquant dans des projets à l'échelle communale, voir départementale

5.1.3 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS AXÉS SUR L'INTERGÉNÉRATIONNEL ET LA SOCIABILISATION

- Créer des ponts entre l'accueil de loisirs enfants et l'espace jeunes en participant à des activités communes : sorties, bricolages, jeux, etc...
- Participer à des projets intergénérationnels du centre social (ex : Fête de la Planète)
- Favoriser une bonne cohabitation avec la population de camping caristes composée en majorité de seniors (ex : une petite partie de pétanque improvisée sur le terrain jouxtant l'EJ)
- Faire appel aux parents pour des actions de bénévolat (accompagnement et encadrement sur les séjours) et / ou des temps d'animation ponctuels
- Remettre en place des inter centres avec les EJ des communes avoisinantes et du département
- S'ouvrir sur l'étranger en s'appuyant sur les jumelages de la commune

5.2 TEMPS LIBRE DE QUALITÉ

Un temps libre de qualité ne rime pas forcément avec «ne rien faire» qui est nécessaire au développement de l'adolescent et qui reste une possibilité offerte par l'EJ. Un temps libre de qualité, c'est se voir offrir des possibilités. C'est là que l'équipe d'animation entre en jeu en ouvrant le champ des possibles aux adolescents. C'est là tout le défi d'arriver à susciter l'envie de venir aux jeunes. D'autant plus que l'accueil se fait sur un mode d'accueil libre : les jeunes sont libres d'aller et venir sur la structure et sur les activités proposées dans le village par l'EJ. L'équipe d'animation n'impose pas les actions, les activités mais essaye de susciter l'envie de faire.

Dans le cadre de l'EJ, on distingue 2 périodes différentes et redondantes :

- L'accueil durant la période scolaire
- L'accueil durant les vacances scolaires

5.2.1 LA PÉRIODE SCOLAIRE

L'EJ accueille les jeunes :

- En périscolaire :
 - Les mercredis après-midi de 14h à 18h.
 - Les jeudis et vendredis de 17h à 19h dans le cadre d'un accompagnement à la scolarité
- En accueil de loisirs :
 - Les samedis de 10h à 12h et 14h à 18h

Elle se caractérise par :

- Un accueil plus volatile, du fait des emplois du temps des jeunes (scolarité, activités culturelles et sportives périscolaires, etc...).
- La possibilité de faire des activités à caractère spontané en fonction des participants présents.
- La possibilité de proposer des projets d'activités échelonnés dans le temps dont l'animateur portera le fil conducteur.
- Les activités sur la structure et sur le village seront privilégiées du fait de la présence d'un seul adulte
- Un moment privilégié sur lequel les jeunes pourront participer l'élaboration des futurs plannings de vacances et de séjour.
- Ces accueils ne donnent pas lieu à la création d'un planning d'activités.

5.2.1.1 COUP DE POUCE SCOLAIRE

Fin 2023, à la suite de quelques retours de la part des jeunes sur leurs difficultés à faire leur travail scolaire à la maison pour diverses raisons, la réflexion s'est portée sur l'intérêt de remettre en place des temps d'aide à la scolarité.

Après avoir sondé les familles et reçu un retour positif, la décision a été prise d'expérimenter sur le 1^{er} semestre 2024 un temps dit «coup de pouce / accompagnement scolaire».

Une charte cadre et définit l'organisation de ce temps.

CHARTRE DE L'ACTIVITÉ D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ POUR ADOLESCENTS (11-17 ANS) À L'EJ

Engagement et Valeurs

Les animateurs et éventuels bénévoles de ce «coup de pouce scolaire», s'engagent à créer un environnement propice à l'apprentissage, à la compréhension et au bien-être des adolescents participants.

Objectifs de l'Activité

- **Soutien Scolaire** : mettre à disposition un espace où les adolescents peuvent effectuer leurs devoirs, recevoir de l'aide pour comprendre des notions difficiles et surmonter leurs difficultés.
- **Organisation du Travail Scolaire** : les animateurs encouragent et guident les jeunes dans l'organisation de leur travail scolaire afin qu'ils développent des compétences en autonomie et en gestion du temps.
- **Ponctuel ou Récurrent** : ce temps d'accompagnement se veut flexible pour les jeunes en s'adaptant à leur besoin.

Contexte et Cadre

- **Complémentarité avec l'Éducation Nationale** : animateurs et bénévoles intervenants n'ont pas la prétention, ni les compétences des personnels enseignants. Ce temps d'accueil se veut complémentaire d'une offre existante au sein des établissements scolaires. L'aide s'effectue dans la limite des compétences et savoirs des animateurs et bénévoles.
- **Environnement Propice à la Concentration** : l'EJ offre un lieu calme et favorable à la concentration, il est aussi outillé en matériel numérique et créatif.

Approche Pédagogique

- **Bienveillance & encouragements** : animateurs et bénévoles s'engagent à avoir une attitude bienveillante et encourageante en direction des jeunes. Les jeunes sont invités à prendre des initiatives, à poser des questions et à s'exprimer.

5.2.2 LES VACANCES SCOLAIRES

Cette période est déclarée en accueil de loisirs auprès de la SDJS 04. L'EJ accueille les jeunes :

- Du lundi au vendredi de 10h à 19h (les jeunes ont la possibilité d'amener leur pique-nique à l'EJ)
- Avec des horaires spécifiques en cas de sortie exceptionnelle
- En soirée dans le cadre de la mise en place de veillées exceptionnelles

Elle se caractérise par :

- Une présence accrue des jeunes sur l'EJ. L'EJ permet aux jeunes villageois d'avoir un point central où se retrouver. L'EJ répond à un besoin de garde pour certains parents et en rassure d'autres de part la présence de l'équipe d'animation.
- Les jeunes sont consommateurs d'activités comme les sorties exceptionnelles à caractère culturel, sportif et de loisirs.
- C'est la possibilité de mener des projets d'activités qui s'étalent sur plusieurs séances du fait de la disponibilité du public.
- C'est le moment privilégié où la dimension du groupe prend toute son ampleur.
- Les périodes de vacances scolaires donnent lieu à la création d'un planning d'activités dédié.

5.3 ENVIRONNEMENT

L'environnement culturel et naturel de Gréoux les Bains est riche. L'attrait touristique entérine ce constat. Il me paraît important que les ados fréquentant l'EJ se l'approprient. Cette appropriation et l'affection qu'ils peuvent porter à leur territoire les amènera à le respecter. Vivant et évoluant sur celui-ci, je suis toujours attristé de voir que des jeunes, des enfants en connaissent moins sur leur région que les touristes de passage.

5.3.1 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS AXÉS SUR L'ENVIRONNEMENT NATUREL

- Permettre aux jeunes de se situer sur leur territoire
- Faire identifier aux jeunes les endroits remarquables et emblématiques de notre région en les visitant et en participant à des activités sportives, culturelles ou de loisirs
- S'ouvrir dans le cadre de la réalisation d'activités ou de projets à des partenaires locaux (ex : parc régionaux, musées, syndicats d'initiatives, etc...)
- Monter des séjours régionaux plus propices à la découverte d'espaces naturels éloignés
- Impliquer les jeunes dans la protection de leur environnement

5.3.2 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS AXÉS SUR L'ENVIRONNEMENT CULTUREL

- Favoriser la participation, l'élaboration et la réalisation à des projets, évènements émanant du territoire
- Favoriser la sociabilisation des jeunes en menant avec d'autres EJ des projets inter centres autour du sport, de la culture et des loisirs.

6 FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE

6.1 LES STYLES DE RELATIONS SOUHAITÉS DANS L'ESPACE JEUNES

L'équipe pédagogique considère que la qualité des relations entre les différents acteurs est une base primordiale pour que le projet se déroule dans de bonnes conditions.

6.1.1 ADOS / ADOS

L'équipe d'encadrement souhaite que les relations entre les adolescents soient fondées sur la bonne entente, l'entraide, la camaraderie et l'amitié. Elles devront permettre aux ados de vivre des vacances, des temps d'accueil dans un esprit de respect mutuel.

6.1.2 ANIMATEURS / ADOS

Les animateurs sont les référents, les points de repère des ados : c'est à eux que ces derniers doivent pouvoir s'adresser. Les animateurs sont à l'écoute des ados. À ce titre, les animateurs appliquent à eux-mêmes ce qu'ils demandent aux ados. Ils assurent la sécurité physique, morale et affective de chaque jeune. Ils développent avec les jeunes un climat de confiance et de compréhension.

6.1.3 ANIMATEURS / ANIMATEURS

Les relations doivent être inspirées par les notions de respect mutuel, d'entraide, de tolérance et de confiance. Aucun animateur ne doit considérer qu'il est au-dessus des autres et qu'il peut se dispenser de respecter les décisions ou tenir compte d'un conseil.

Par ailleurs, le travail en Accueil de Loisirs est fatigant : les relations peuvent s'en ressentir et connaître des tiraillements, des tensions... Il est de la responsabilité de chacun de faire en sorte que ces moments difficiles soient les plus passagers possibles et d'éviter toute rancune.

6.1.4 L'ÉQUIPE DE DIRECTION / JEUNES

L'équipe de direction ne souhaite pas apparaître comme des censeurs auprès des jeunes. Il faut donc veiller à ne pas les mettre en situation de recours obligé face à un problème de discipline. Si une situation difficile se pose, elle sera discutée rapidement pour déterminer ensemble les comportements à tenir. L'intervention de l'équipe de direction pourra alors se décider. L'équipe de direction du fait de la taille de la structure a la double casquette d'animation et de direction

6.1.5 L'ÉQUIPE DE DIRECTION / ANIMATEURS

Ces relations doivent être fondées sur le respect mutuel des rôles, la confiance, la solidarité, et la concertation. En outre, les relations entre animateur et directeur ne peuvent se fonder que sur une franchise réciproque. Toute autre attitude ne pourrait qu'entraîner des répercussions négatives sur la vie de l'espace jeune.

L'équipe de direction, en dehors des fonctions administratives et financières, souhaite être moteur dans la mise en place d'activités nouvelles et souhaite jouer pleinement son rôle de «formateur pratique des animateurs». En tant que formateur pratique, il revient à la direction de soutenir les animateurs et de leur apporter aide, idées, éléments de solution aux problèmes rencontrés. À cette fin, l'équipe de direction prendra régulièrement part à l'animation d'activités et au soutien des animateurs sur la mise en place et l'animation des activités pédagogiques. L'équipe de direction tentera au mieux de favoriser l'émergence et la mise en œuvre de projets d'animation de qualité. Elle sera aussi garante de la mise en place et de l'aboutissement des projets. Pour cela, l'équipe de direction devra être disponible autant que possible.

6.1.6 L'ÉQUIPE DE DIRECTION / ANIMATEURS / FAMILLES

Une attention toute particulière sera portée par l'ensemble de l'équipe à la qualité des relations avec les familles. Tout doit être mis en œuvre pour que les relations soient confiantes et respectueuses du statut des

uns et des autres. Les meilleures relations sont recherchées dans le souci particulier de ne pas, même indirectement, vouloir opposer l'enfant à sa famille.

D'autre part, tous les outils permettent une bonne circulation de l'information entre l'espace jeunes et les familles seront mises en œuvre.

6.1.7 ANIMATEURS / ENFANTS / ANIMATEURS TECHNIQUES SPÉCIALISÉS

Pendant les interventions de techniciens spécialisés, les animateurs du centre de loisirs restent les référents des enfants. Ils continuent d'assurer leur protection affective, moral et physique, facilitent la relation avec l'intervenant, et motivent les enfants.

6.2 RYTHMES DE VIE

Différentes phases régissent la vie de l'individu : la veille, la vigilance, l'activité, le repos, les émotions, le stress, les sentiments, le sommeil. Ainsi chez l'homme un système de commande et de régulation gère ces fonctions entre elles à divers rythmes. Ce système est très fragile chez les enfants. En effet chaque rythme fonctionnel se mettra à sa place durant l'enfance. Le rôle de l'animateur n'est pas de régir ses rythmes, mais de les respecter. Le sommeil et la mise en veille permettent à l'enfant de se construire et de croître.

Afin d'adapter son action à la réalité des besoins et des capacités des enfants, il est nécessaire d'en approfondir la connaissance à différents niveaux :

- D'un point de vue psychologique, connaître les stades d'évolution de l'enfant, dans la construction de ses compétences intellectuelles, sociales, affectives, psychomotrices.
- D'un point de vue sociologique, connaître l'évolution du statut de l'enfant dans notre société, l'évolution des modes de vie, des pratiques culturelles.

L'équipe d'animation gardera en tête les caractéristiques propres au développement de l'adolescent influant sur son rythme de vie :

- Puberté, croissance jouant à la fois sur la fatigue corporelle occasionnée et sur son humeur
- Déphasage du sommeil (https://fr.wikipedia.org/wiki/Chronobiologie_et_rythme_de_l%27%C3%A9cole_chez_les_adolescents)

6.3 LA SÉCURITÉ DES JEUNES

Tous les dispositifs de sécurité sont mis en place en référence aux instructions réglementaires de la SDJES ainsi qu'à toute autre obligation légale.

L'équipe est sensibilisée aux faits divers (enlèvements, situation à risque...) ainsi qu'à la législation lors des sorties, des activités... L'équipe sera particulièrement vigilante du fait de l'ouverture permanente de l'EJ sur l'extérieur.

Les numéros d'urgence sont affichés dans les locaux. De plus, ils se trouvent dans les trousse de secours (1 par groupe).

L'animateur doit :

- Noter toute intervention dans le carnet de soins numérique disponible de fait pour toute l'équipe.
- Vérifier les trousse de secours et les recharger si nécessaire.
- Transmettre à la direction le matériel de soins à réapprovisionner dans la réserve.

Les jeunes bien qu'en autonomie restent sous la responsabilité de leurs parents : les parents seront donc informés par l'équipe d'animation de tous problèmes touchant à l'intégrité physique ou morale de leur enfant.

7 ORGANISATION GÉNÉRALE

7.1 ARTICULATIONS DE MOYENS

Tous les moyens (humains, temporels, espaces, matériels et financiers) nécessaires seront mis en place pour répondre aux objectifs.

SUR UNE JOURNÉE

- Le rythme du jeune est respecté et la durée des séquences est adaptée.

SUR UNE SEMAINE

- Le rythme est respecté et les activités sont variées.

SUR UN SÉJOUR

- Les activités spécifiques sont réparties de façon équilibrée, des grands jeux ou des activités sportives et culturelles sont programmées.

7.2 RÔLES ET FONCTIONS DANS L'ÉQUIPE

LE DIRECTEUR A POUR FONCTION :

- L'animation de l'équipe
- La gestion administrative et financière de la structure
- La relation avec les différents partenaires
- Les relations avec les familles
- La formation des animateurs stagiaires et des autres
- Le suivi et la validation des stagiaires BAFA, CPJEPS et BPJEPS

Il est garant de la sécurité affective, physique et morale des jeunes. Il est aussi garant de la mise en œuvre du projet de fonctionnement et du projet pédagogique de la structure ainsi que de son évaluation

DES ANIMATEURS FORMÉS OU EN COURS DE FORMATION ONT POUR FONCTION :

- L'établissement et la mise en œuvre un projet d'activité et un planning.
- L'animation des différents moments de la journée
- L'accueil des jeunes, des parents
- La préparation des activités, leur mise en place et le rangement
- Le respect du projet de fonctionnement et pédagogique annuel et le complémentaire par période

Directeur et animateurs sont garants de la sécurité affective, morale et physique des enfants, du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie. Ils s'engagent à mettre en œuvre les projets d'activités définis en équipe. Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et de régulation.

7.3 ORGANISATION DU TRAVAIL DE L'ÉQUIPE

Œuvrant seul à l'année, le directeur a la double casquette d'animateur et de directeur.

7.3.1 AVANT LES VACANCES

Afin de préparer les vacances un temps de planification et un temps d'aménagement sera prévu avant chaque période. L'animateur permanent et les éventuels stagiaires seront amenés à participer à l'élaboration des plannings d'activités et des projets de séjours.

7.3.2 PENDANT LES VACANCES

Du fait de la proximité immédiate des animateurs seul un point quotidien très bref sera fait afin de revenir sur les éventuelles difficultés rencontrées et/ou donner des précisions sur la journée à venir, rappel des règles de sécurité et de la législation se rapportant aux activités.

7.4 FORMATION DES ANIMATEURS

La direction est garante de la formation des animateurs, plus particulièrement des stagiaires. Elle assure la validation dont les critères sont définis plus haut. Elle proposera des temps de formation. Ceci est valable pour tous les animateurs stagiaires et diplômés.

7.5 LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Pour la mise en place d'activités spécifiques, le centre de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe pédagogique est garante des orientations définies dans ce projet pédagogique. Un travail de préparation avec l'intervenant est fait avant l'action afin d'être en concordance avec le projet pédagogique.

7.6 LA COMMUNICATION

7.6.1 ENTRE LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE

- De vive voix ou par messagerie instantanée (WhatsApp, courriel, etc...)
- Via les supports élaborés : plannings, projets, etc...

7.6.2 ENTRE L'ÉQUIPE, LES JEUNES ET LES PARENTS

- Page dédiée à l'EJ sur le site web communal, page dédiée sur Facebook
- Conversation groupée sur WhatsApp ouverte aux parents, aux jeunes et aux membres de l'équipe d'animation
- Panneau d'information en extérieur de la structure.
- Un planning d'activités pour les périodes de vacances scolaires diffusé sur demande et via les réseaux sociaux
- Informations diverses faite à l'oral et/ou distribué aux jeunes et aux parents

7.6.3 ENTRE LE CENTRE DE LOISIRS ET L'EXTÉRIEUR

Affichages, plaquettes d'information et de présentation, site web et réseaux sociaux affiliés, téléphone, presse locale, courriel...

8 ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE ET DE FONCTIONNEMENT

8.1 ÉVALUATION QUALITATIVE

Il sera évalué pour chaque période :

- L'effectivité des projets pédagogiques et de fonctionnement
- Les moyens (adaptés ? suffisants ? évolution ?)
- La / les démarche(s) pédagogiques (Adaptée ?)
- Retours du public (+ vs -)
- Retour des parents et des partenaires

8.2 ÉVALUATION QUANTITATIVE

Le nombre d'enfants accueillis durant les périodes, l'évolution de la fréquentation.